

# BIM



M E Y R A R G U E S



Hiver 2017



Bulletin d'informations municipales N° 31

# 2017

## BONNE ANNEE

L'équipe

## MUNICIPALE

DE

MEYRARGUES



[www.meyrargues.fr](http://www.meyrargues.fr)

*Travaux et embellissement  
de la Commune*  
*Plan Local d'Urbanisme*

P. 8

P. 19

*Voeux 2017*

P. 4

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS EN 2016 :

- Anaë Sophie NOËL, le 31 août 2016 à Aix-en-Provence
- Ezio, Bernard, François, Ange REGE, le 07 septembre 2016 à Aix-en-Provence
- Mahël, Eric, Mohamed SAHNOUNE, le 15 septembre 2016 à Aix-en-Provence
- Mia CURCIC, le 17 septembre 2016 à Aix-en-Provence
- Hyacinthe Demba Francis SOW, le 08 octobre 2016 à Pertuis
- Alyce CAPPELLETTO, le 13 octobre 2016 à Pertuis
- Ana CAPPELLETTO, le 13 octobre 2016 à Pertuis
- Célia, Léane ROBERT, le 20 octobre 2016 à Aix-en-Provence
- Emma, Zohra, Houria CHERRAK, le 22 octobre 2016 à Aix-en-Provence
- Léo, Alexandre, Milo LAZARINI, le 07 novembre 2016 à Aix-en-Provence
- Olivia, Jeanine Jade BLANC, le 11 novembre 2016 à Aix-en-Provence
- Violette, Sophie, Sylvie ROCCA, le 27 novembre 2016 à Aix-en-Provence

ILS SE SONT UNIS EN 2016 :

- Jérémie RETIF et Emmanuelle Alexandra Julie CHEVALIER, le 17 septembre 2016
- Tahar HAFIANE et Kamellia ROUABAH, le 08 octobre 2016
- Jean-Pierre PEREZ et Christine Sylvette IMBERT, le 22 octobre 2016

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2016 :

- Italo BERTOLINO, le 08 septembre 2016 à Aix-en-Provence
- Pierre Michel Marcel MENC, le 09 septembre 2016 à Marseille
- Christian Bernard MAGNETTO, le 12 septembre 2016 à Aix-en-Provence
- Monique NAVARRO née CHIANZELLO, le 15 septembre 2016 à Aix-en-Provence
- Gérard Joseph REYNAUD, le 16 septembre 2016 à Aix-en-Provence
- Carole, Catherine PERNET, le 21 septembre 2016 à Marseille
- Manuel BALLESTER, le 23 septembre 2016 à Aix-en-Provence
- Christian Roger Emile BLACK, le 25 septembre 2016 à Aix-en-Provence
- Colette, Marguerite SANTIAGO née NASI, le 27 septembre 2016 à Marseille
- Maurice Fernand BLANC, le 27 octobre 2016 à Meyrargues
- Louis, Raphaël CHIARAZZO, le 26 novembre 2016 à Aix-en-Provence

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email ([etat.civil@meyrargues.fr](mailto:etat.civil@meyrargues.fr)) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur [meyrargues.fr](http://meyrargues.fr) (rubrique état civil) ou directement en Mairie ou au 04 42 57 50 09.

SOMMAIRE



Les activités périscolaires 7



La médiathèque 20

<b>EDITO</b>	p. 3
<b>VIE MUNICIPALE</b>	
Voeux 2017	p. 4
Bienvenue aux nouveaux arrivants	p. 5
Les obligations de débroussaillage	p. 5
<b>VIE LOCALE</b>	
Un Noël merveilleux en Provence	p. 6
Le JEM vient de paraître	p. 7
Trois jours de mobilisation pour le Téléthon	p. 7
Les sapeurs pompiers ont fêté Sainte Barbe	p. 16
Un devoir de mémoire	p. 17
<b>CADRE DE VIE</b>	
Les travaux	p. 8
Prévention et gestion des déchets	p. 10
A la découverte du territoire	p. 11
Alyssia, critique culturelle en herbe	p. 18
Fatima, une page se tourne à l'APEM	p. 18
Le PLU à l'enquête publique	p. 19
<b>VIE CULTURELLE ET FESTIVITÉS</b>	
Une jolie vallée et les spectacles programmés	p. 20
<b>DIVERS</b>	
La tribune	p. 22
Les adresses utiles	p. 23
Agenda	p. 24



Mesdames, Messieurs, chers amis,

Une nouvelle année s'ouvre devant nous, pleine de promesses et d'espoir.

De 2016, nous gardons en mémoire les moments les plus forts, et nous nous tournons vers 2017 avec l'envie de continuer à construire sans relâche un environnement meilleur.

Entre les décisions que nous prenons ensemble, et celles qui nous sont parfois imposées, nous faisons encore une fois le choix de nous mobiliser pour que notre village soit un lieu où il fait bon vivre.

Grâce à l'engagement de tous, citoyens, associations, élus, 2016 a vu la mise en œuvre des actions prévues, la poursuite de nos projets d'urbanisme et des travaux de sécurité...

Comme vous pourrez le lire dans ce BIM, 2017 sera riche en temps forts et en actions. Cette nouvelle année réclamera toute l'énergie de nos élus, mais aussi celle de nos personnels municipaux que je tiens à remercier pour leur engagement et leur disponibilité sans réserve.

Le Conseil Municipal, le personnel communal et moi-même, nous vous souhaitons, pour vous et vos proches, une bonne et heureuse année 2017.

Qu'elle vous apporte à chacun la santé et la sérénité nécessaires à l'aboutissement de tous vos projets...  
Qu'elle soit belle et constellée de toutes ces petites joies qui font les grands bonheurs.

Bonne et heureuse année à Meyrargues !

Mireille Jouve  
Maire de Meyrargues  
Sénatrice des Bouches-du-Rhône

## Conseils municipaux en vidéo

Depuis le 15 décembre 2016, les séances des conseils municipaux sont désormais filmées.

Vous pouvez les retrouver en ligne sur le site de la commune : [www.meyrargues.fr](http://www.meyrargues.fr)  
à la rubrique : Vie Municipale, les conseils en vidéo.



## Retour sur la cérémonie des Vœux

***Mireille Jouve et le Conseil Municipal, en présence de nombreux Maires des communes voisines, de représentants de l'État et des présidents des associations de la commune ont présenté en ce début d'année leurs vœux à la population.***

Devant un public nombreux (près de 300 personnes), Mme le Sénateur-Maire et l'ensemble des élus du Conseil Municipal se sont réunis pour adresser leurs meilleurs vœux.

Mireille Jouve a ainsi évoqué les terribles événements qui ont frappé notre pays cette année encore, ainsi que les temps forts internationaux qui impactent largement la France.

Les faits marquants à Meyrargues ont également été rappelés dont notamment l'entrée de notre commune dans la Métropole Aix-Marseille-Provence et les incertitudes et préoccupations liées à cette évolution.

Côté travaux, le remplacement d'une partie du réseau d'assainissement, l'aménagement d'une aire de jeu, l'embellissement et la réfection de l'entrée de ville nord, le programme de réfection de l'éclairage public pour de meilleures économies, la sécurisation des fronts rocheux à l'entrée de ville sud, la sécurisation des abords des écoles... ont également été présentés.

Ce sont aussi l'ensemble des animations mises en place par les nombreuses associations qui concourent au dynamisme culturel et économique de notre commune,

tout en proposant des occasions de consolider l'esprit de notre village !

Enfin, lors de son discours, Mireille Jouve a abordé les projets 2017 comme par exemple le PLU qui touche à sa fin avec l'enquête publique en février.

Les projets de construction de logements, avec le déplacement du stade sur le Plateau de la Plaine avancent. Tout comme le chantier de requalification de l'avenue du grand Vallat et de l'avenue Frédéric Mistral sur la départementale 561 en venant de Pertuis qui va commencer : il s'agit de la réalisation de trottoirs, la réfection des chaussées, l'enfouissement des lignes aériennes... qui permet en particulier de sécuriser les cheminements pour les piétons et les cyclistes.

Pour la France, 2017 est une année d'élections, élection présidentielle, élection législative... dont les résultats auront forcément une incidence sur la gestion de nos collectivités et sur notre vie quotidienne.

La cérémonie s'est conclue autour d'un buffet au cours duquel l'équipe municipale et chacun d'entre vous ont pu échanger dans une ambiance conviviale.



## Bienvenue aux nouveaux arrivants

Comme il est de tradition, les nouveaux arrivants de Meyrargues ont été reçus en mairie.

Plus de 50 personnes, dont une bonne partie venues en famille avec leurs enfants, ont été personnellement accueillies par Mireille Jouve, Sénateur-Maire de Meyrargues et l'équipe municipale lors d'une soirée particulièrement conviviale.

Grâce à une présentation animée, chacun a pu apprécier les atouts et charmes marquants du village (le château, les collines, les commerçants, les écoles et autres bâtiments communaux et culturels comme la médiathèque).

Et ce sont plus de 80 nouveaux Meyrarguais qui ont été recensés cette année pour notre village comptant aujourd'hui un peu plus de 3700 habitants.

Une documentation sur le village (tourisme, infos pratiques, guide des associations...) leur a été remise.



## Le débroussaillage, une obligation légale

*Un courrier récent de Monsieur Stéphane Bouillon, Préfet de la région PACA, distribué dans les boîtes aux lettres des personnes concernées sur la commune, rappelle les obligations légales de débroussaillage. Suite aux grands incendies de cet été à Rognac, aux Pennes-Mirabeau et à Vitrolles, une grande campagne de contrôles est lancée sur notre territoire.*

Alors qu'elle couvre 170 000 hectares, soit le tiers de la surface du département, la forêt est répartie en 23 massifs. Compte tenu du climat et de la végétation méditerranéenne, nos massifs forestiers sont particulièrement vulnérables au risque d'incendie.

Sur la période 1960 – 2007, on relevait une moyenne annuelle de 237 départs de feu pour 2300 hectares parcourus par les flammes.

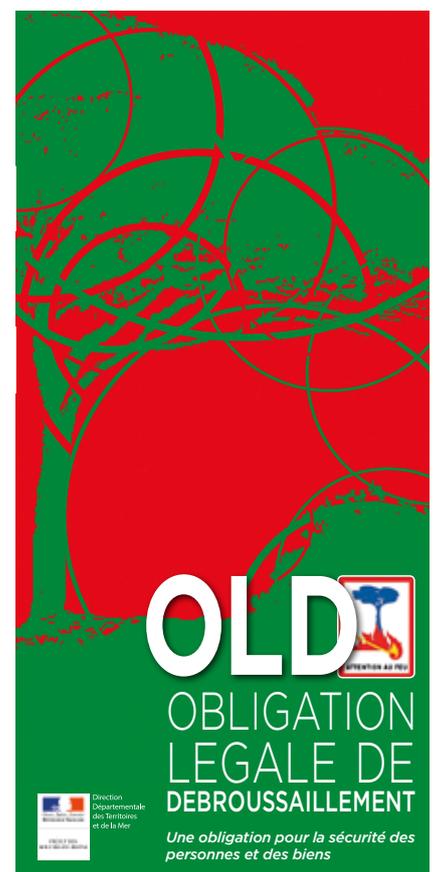
L'État a développé une stratégie nationale de lutte contre les feux de forêt (réglementation de l'emploi du feu, limitation de l'accès aux massifs, dispositif de surveillance et de prévention, création d'équipements de lutte contre les incendies) qui a permis de faire diminuer de façon significative les moyennes : sur la période 2008 – 2016, ces moyennes annuelles ont diminué d'environ un tiers pour les départs de feu (140 départs) et de plus du quart pour les surfaces brûlées (530 hectares).

Le débroussaillage fait partie intégrante de cette stratégie de lutte. Il permet à la fois de lutter contre les feux de forêt et de protéger les habitations menacées. Le débroussaillage est en effet la première mesure préventive à mettre en place afin de limiter les risques. Il consiste à éclaircir la végétation autour des constructions dans le but de diminuer l'intensité et la propagation des incendies. Le débroussaillage ne vise pas à faire disparaître l'état boisé et il n'est ni une coupe rase ni un défrichage.

**C'est une obligation légale pour chaque citoyen.**

Les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage sont à la charge des propriétaires des biens à protéger et ce sont les maires qui assurent le contrôle de leur exécution.

**Plus d'infos sur :**  
[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)



# Un Noël merveilleux en Provence

*Magie de Noël oblige, les familles étaient nombreuses cette année sur le marché de Noël. Retraite aux lampions, balades en calèche, jeux et boissons chaudes... ont fait le bonheur des tout-petits.*



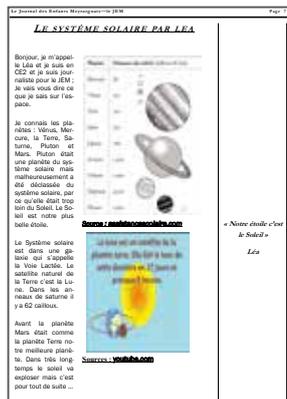
Chacun a pu retrouver cette année encore le traditionnel marché de Noël, déplacé sur la Place des Anciens Combattants pour des raisons de sécurité. Les enfants ont bien sûr apprécié les animaux (vaches, cochons, poneys et lapins). Ils ont pu profiter des tours en calèche avec le Père Noël et des balades à dos de poney. Ils étaient nombreux aussi à sauter avec enthousiasme dans les structures gonflables et s'émerveiller (pour les plus petits) au stand de la pêche aux canards.

Plus de 200 enfants et leurs parents ont illuminé les rues de Meyrargues à l'occasion de la retraite aux lampions. Plus de 40 stands et de nombreuses animations ont fait le plaisir des petits et grands.

De chaleureux remerciements à l'association Meyrargues Animations et à l'équipe municipale pour toutes ces animations gracieusement offertes ainsi qu'à la Commission Tourisme et l'association Club Automobile de Meyrargues (CAM) pour la qualité de l'organisation.

# Le petit journal des écoliers : demandez l'édition spéciale !

**Dounia Ferretti est une des animatrices des Temps d'Activités Périscolaires. Elle a proposé aux enfants de créer leur propre journal.**



C'est avec enthousiasme et créativité que nos journalistes juniors ont réalisé leur tout premier numéro. Comme nous l'explique Dounia : " *Le temps d'un atelier, les enfants qui participent aux TAP deviennent des journalistes. Badges et carnets de notes sont leurs accessoires de travail... Mon rôle est d'accompagner nos écrivains en herbe dans leurs premiers écrits. L'atelier journal est un projet d'initiation à l'écriture d'articles, à l'écriture plaisir, à l'écriture informative ou juste à l'écriture inventive. Le but est de donner envie aux enfants d'écrire de façon plus régulière et plus spontanée.*

*Pour répondre à des besoins scolaires et parascolaires, nous profiterons de l'atelier pour utiliser des ordinateurs et taper les articles du JEM (Journal des Enfants Meyrarguais) : en plus d'écrire, nos jeunes journalistes bénéficient d'une initiation numérique et informatique pour faire un exposé, réécrire une poésie, envoyer un mail ou fabriquer une invitation d'anniversaire. "*  
 Bravo à Mélusine, Armel, Claire, Théo, Tess, Vincenzo, Safia, Syrina, Julia, Anouk, Léa, Elana et notre benjamin Luz pour leur première édition.  
 Le journal est téléchargeable sur : [www.meyrargues.fr](http://www.meyrargues.fr)

## Trois jours de mobilisation pour le Téléthon



Cette année, plus de 20 associations meyrarguaises se sont mobilisées pour le Téléthon. Toutes recettes confondues, les organisateurs se sont réjouis d'avoir recueilli plus de 6000 euros (incluant les dons personnels). Chacun connaît l'intérêt de cette manifestation et l'enjeu médical qui en découle. Gérard Morfin, trésorier, et Christine Brochet, coordinatrice 2016, tenaient à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé : " *Merci à vous tous... Sans vous, sans votre énergie et votre motivation... rien ne serait possible !*"





## Une idée lumineuse

**171 candélabres ont été remplacés par des lampadaires (lanternes) à LED plus économiques !**

La consommation d'électricité de ce type de candélabres est bien inférieure à celle des anciens de la commune. Un abaissement automatique de l'intensité lumineuse s'effectue entre 23h et 05h toutes les nuits, concourant davantage **aux économies d'énergie.**

De plus, **3 candélabres** photovoltaïques ont également été installés en octobre aux abords immédiats des 3 abris-bus de la RD561. Ils sécurisent ainsi les usagers des transports en commun desservant ces secteurs.

*Coût : 107 000 euros*

*Subvention : 77,5 % par la Métropole et le Conseil Départemental  
Les travaux ont été réalisés par les entreprises Cofely et Inéo*

## Les giratoires proches de l'A51

Les travaux sont bien visibles.

Selon Lionel Grenouillet du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (Direction des routes de l'Arrondissement d'Aix-en-Provence) : *"Les terrassements généraux des deux giratoires sont terminés.*

*Les travaux routiers correspondant à la partie sud se dérouleront durant le mois de janvier 2017.*

*Le basculement de la circulation sur la voie sud créée aura lieu mi-février. La mise en giratoire s'effectuera en mars. Les finitions comprenant l'aire de covoiturage en avril 2017."*



## Des travaux en phase d'avant-projet

Comme nous l'évoquions dans le BIM n°28 du printemps, concernant la **requalification des avenues Frédéric Mistral et du Grand Vallat**, le projet est entré dans sa phase finale d'avant-projet sommaire.

Le retour est attendu pour janvier 2017 et une consultation auprès de la population sera lancée au cours du 1er trimestre 2017.

Concernant la **requalification de l'Avenue de la République**, le Maître d'Oeuvre sera retenu en janvier, pour la phase d'Avant Projet Sommaire (APS).

Si tout se déroule normalement, le dossier de consultation aux entreprises sera lancé durant le dernier trimestre 2017. L'enveloppe budgétaire de cette 1<sup>ère</sup> phase est de 200 000 euros.

Une consultation auprès des résidents du quartier sera bien évidemment programmée en 2017.

## Accès aux massifs forestiers pour la défense incendie

Dans le cadre de la sécurisation des pistes et équipements DFCI sur le territoire, des Bandes de Débroussaillage Sécurisées (BDS) ont été réalisées par les Sapeurs Forestiers du CD 13 et les Auxiliaires de Protection de la Forêt Méditerranéenne (APFM) sur les pistes DFCI - CO 106 et CO 202, en 2016.



Le CO 106 part du Pas de l'Étroit jusqu'au Terme de Judas.



Le CO 202 est situé au dessus du Ball Trap.

## Sécurisation et embellissement

Ces lignes aériennes électriques devraient être enfouies en 2017.

Ces projets sont financés à hauteur de 80 % par le Fond d'Amortissement des Charges d'Électrification (FACÉ). La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Syndicat Mixte d'Énergie du Département (SMED 13).



Jules Ferry et Pasteur  
112 000 euros  
Part communale : 22 400 euros



Avenue Frédéric Mistral  
125 000 euros  
Part communale : 25 000 euros



Renforcement "Poste Basse Tension - TUFF"  
Tranche 3 : 180 000 euros  
Part communale : 36 000 euros



## Prévention et gestion des Déchets : les résultats de 2015/2016

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique définit de nouveaux indicateurs techniques et financiers applicables au 15 janvier 2017.

La totalité de la compétence "déchets" est devenue Métropolitaine, passant de 36 à 92 communes (AMP = Aix-Marseille-Provence).

Les agents de traitement sont ceux du centre de transfert de Pertuis (secteur nord) autrefois en Délégation de Service Public, et désormais en Régie directe.

Le règlement de collecte mis à jour fin 2015 est disponible sur le site du Territoire du Pays d'Aix (ex CPA).

Le financement est assuré par les recettes de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) dont le taux est unique sur tout notre Territoire CPA : 10,6 %, en très légère augmentation de 1,30€ soit 0,95% par rapport à 2014 pour équilibrer les dépenses.

Les recettes de valorisation et services en croissance constante représentent 11,6%.

Pour Meyrargues la croissance est de +1% et donc -1% d'enfouissements. Cela est dû à la baisse des quantités d'Ordures Ménagères (OM) non valorisables et l'augmentation des quantités en déchèterie.

A Meyrargues, moins de "visiteurs" (13.830 visiteurs soit -13%) ont produit plus en quantité (2447 tonnes soit +3,5%).

Nos efforts concernant le TRI sont donc à maintenir, même s'ils représentent une diminution globale de -3,5kg/hab/an.

En résumé à Meyrargues, nous rejetons 3969 tonnes/an, en légère baisse par rapport à 2014, ce qui est très bon pour notre environnement. Nous valorisons plus en déchèterie (+ 2447 tonnes soit + 84 tonnes) et un peu moins en collecte sélective (197 tonnes soit - 8 tonnes).



### Le compostage participatif et individuel

Le compostage est en augmentation permanente notamment grâce à 24 familles participantes et 4 référents formés (2,6 tonnes de compost).

Notre expérience est un exemple sur le Territoire CPA et mériterait d'être développé sur la commune.

La distribution de bacs individuels subventionnés par le Territoire (20 unités en 2016) continue en 2017.

La sensibilisation reste active lors de toutes les animations communales : kermesse des écoles, journée des associations, animations des quartiers (Pourane)...

### Nos marges de progrès

Au quotidien, combattre les incivilités de certains pour le bien de tous et pour respecter notre environnement, notre qualité de vie et notre développement.

Vous pouvez retenir, stocker vos encombrants, puis les porter en déchèterie ou appeler la Mairie pour enlèvement le lundi matin seulement.

Objectifs : zéro encombrant sur le domaine public.

#### Quelques conseils :

- Mettre les OM dans des sacs de 50 litres maxi pour les porter facilement et surtout pour entrer dans les avaloirs des containers semi-enterrés.
- Quand les containers sont pleins à déborder, choisir un container voisin ou sinon reporter d'un jour.
- Le tri sélectif oblige à réduire le volume des cartons

(mettre à plat avant de jeter) des bouteilles en plastique ou canettes (à écraser aux pieds).

Objectifs : zéro sac ou objet jeté à côté des containers ou avaloirs des semi-enterrés.

- Ne jamais jeter les déchets verts dans les containers ordures ménagères, mais les porter en déchèterie.
- Porter en déchèterie et ne pas jeter (discrètement) en forêt, les matériaux de démolition (inerte), surtout s'il s'agit de produits dangereux comme l'amiante ! Coût à la charge de tous : 4 000 € en 2016 (et 8 000 € en 2015).
- Faire éliminer les pneus des véhicules lors de leur remplacement par des professionnels concernés. Un pré-stockage est possible dans la benne de collecte stationnée au Plateau de la Plaine par le Grand site Sainte Victoire.

## Et si vous vous mettiez au compostage ?

**BULLETIN DE RÉSERVATION  
D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL  
OU D'UN LOMBRICOMPOSTEUR**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_  
Commune : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Surface de terrain : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
Nombre de personnes dans le foyer : \_\_\_\_\_

Le rattachement des informations relatives au compostage et aux déchets permet  
la suite intéressante par la mise à disposition d'un  
composteur individuel pour la somme de 10 euros.  
Il faut effectuer un versement pour le moment.

**Maison**

- Modèle BOIS 300 litres pour les jardins d'une superficie de 100 à 500 m<sup>2</sup>.
- Modèle BOIS 600 litres pour les jardins d'une superficie supérieure à 500 m<sup>2</sup>.

**Appartement** d'un lombricomposteur

- 25 LITRES pour 1 à 3 personnes
- 50 LITRES pour 4 à 6 personnes

Coupon à compléter et à adresser

Où à l'adresse suivante  
Direction des Collectivités  
20 Rue de la République - 13100 Meyrargues (France) - CS 40 004  
13 525 Meyrargues Cedex 03

Programme local de promotion des déchets de la Communauté de Pays d'Aix

Depuis 2008, plus de 17 000 composteurs ont été distribués aux habitants du Pays d'Aix. Rappelons que le compostage individuel permet de produire un compost 100 % naturel et gratuit, d'enrichir la terre de son jardin en matière organique et de limiter les allers-retours en déchèterie en compostant une partie des déchets de jardin et des restes alimentaires.

En maison, deux modèles de composteurs en bois sont proposés :

- 300 litres pour les jardins d'une superficie de 100 à 500 m<sup>2</sup>

- 600 litres pour les jardins d'une superficie de + de 500 m<sup>2</sup>

Des bulletins de réservation sont à la disposition des particuliers, dans les mairies, dans les journaux municipaux, et sur les sites Internet des communes.

Les prochaines dates de distribution des composteurs :

Samedi 4 et 15 février à Meyrargues - Parking de la Mairie

## A la découverte de notre territoire

**Le territoire du Pays d'Aix de la Métropole Aix-Marseille-Provence a mené en 2015, une réflexion sur le développement du tourisme à vélo, accompagné par Vélo Loisir Provence.**

Conscient des enjeux économiques et touristiques, le territoire du Pays d'Aix a souhaité poursuivre le travail réalisé en mettant en œuvre une stratégie visant à créer et développer une véritable offre cyclo touristique.

Menée par l'association Vélo Loisir Provence, référence en la matière notamment pour son action de mise en tourisme du Luberon à vélo et du Verdon à vélo, la mission débute cet automne et se poursuivra jusqu'en avril 2017.

L'ensemble des acteurs concernés (offices de tourisme, élus, services techniques de la Métropole, du département, professionnels et associations), se sont réunis le 15

novembre en mairie de Meyrargues à l'initiative de la Commission Tourisme de la commune, pour le lancement de la seconde phase du projet.

Accueillis par M. Jean Pierre Serrus, vice-président de la Métropole Aix-Marseille Provence délégué aux transports et M. Guy Albert, vice-président du territoire du Pays d'Aix-Métropole Aix-Marseille Provence délégué au tourisme, les participants ont pris connaissance des enjeux liés au développement d'une offre cyclo-touristique sur leur territoire, des objectifs du projet "Pays d'Aix à vélo" et des étapes de sa réalisation.



## Un nouveau prix au palmarès de Villes et Villages Fleuris

Le Département a récompensé notre village pour les actions prises visant à améliorer le cadre de vie des citoyens. Meyrargues a ainsi obtenu le 2ème prix dans la catégorie "École" pour les jardins de la maternelle Joseph d'Arbaud. De gauche à droite : Philippe Grégoire, adjoint au Tourisme et à la Communication, Valérie Delalaing, professeur des écoles et Sandrine Halbedel, adjointe à l'Environnement.



## A fleur de Cel

**Une bien jolie aventure que celle de Céline, fleuriste à Meyrargues.**

Il y a tout juste 1 an, cette jeune femme autodidacte installait son petit magasin de fleurs le long de la route Frédéric Mistral, RD 96, sur le parking tout proche du boulanger. Certes l'avenue est passante, et, son petit coin de paradis a vite attiré une clientèle qui apprécie la qualité de ses bouquets.

Comme nous le dit Céline : « *je propose des bouquets variés avec des fleurs de saison et si possible des fleurs de France. Toute l'année, je confectionne des bouquets à partir de lys, des roses, de frésia, de germini... En ce mois de janvier, les tulipes, les renoncules et les anémones sont resplendissantes...* »

Céline, originaire de Jouques, propose des bouquets depuis plus de 5 ans. Après une licence de psycho et des sciences de l'éducation, elle a commencé par la création de bouquets en fleurs artificielles. Elle s'est tout naturellement essayée aux fleurs fraîches et ne les a plus quittées !

Elle fait appel à sa créativité personnelle et regarde beaucoup de "tuto" et d'idées sur les réseaux sociaux.

Pleine d'énergie et d'inspiration, elle réalise des bouquets originaux, que ce soit pour un anniversaire, une envie d'offrir ou pour vos plus beaux événements (mariage, cérémonie...).

Son magasin est une explosion de couleurs et son accueil est plein de charme. Une adresse incontournable à Meyrargues.

A fleur de Cel' : Av. Frédéric Mistral - 06 21 88 27 86



## Le Grenier de Juliette : des meubles originaux sur la toile

**Le saviez-vous ? L'émission D&Co, TF1 et M6 commandent leurs meubles auprès du Grenier de Juliette, entrepôt situé à Meyrargues.**

En effet, depuis 2009, Le Grenier de Juliette possède un entrepôt de meubles dans la commune.

Ses produits (armoires, tables, chaises, fauteuils, bureau...) font le bonheur des décorateurs d'intérieur très "tendance".

Ce sont à la fois des particuliers de toute la France ou en Europe et de nombreux professionnels qui font appel au Grenier de Juliette. Le salon Carita d'Aix en Provence a été entièrement meublé et décoré par le Grenier de Juliette.

Le Grenier de Juliette fournit également des hôtels, des maisons d'hôtes et des gîtes de renommée dans le Luberon. La gérante, Alexandra Berton nous précise que les commandes se font exclusivement par Internet via le site [www.legrenierdejuliette.com](http://www.legrenierdejuliette.com)

Suivre sur [www.facebook.com/legrenierdejuliette](https://www.facebook.com/legrenierdejuliette)

Tel : 09 67 34 94 72



**Sa marque de prédilection : Amadeus.**

Le Grenier de Juliette est devenu aujourd'hui le leader de la vente de meubles en ligne Amadeus. Référence incontournable de la décoration en France et dans les autres pays d'Europe, la marque propose des meubles romantiques ou des meubles design. Qualité, élégance et robustesse définissent cette large gamme de mobilier.

## La rénovation : tout un art, maintenant disponible à Meyrargues

Com'Concept Ingénierie (CCI) est une entreprise de rénovation bien installée sur Aix-en-Provence.

Spécialisée dans la maçonnerie, les chantiers, les vérandas et la rénovation des maisons, cette entreprise a été créée il y a de nombreuses années par le grand père de Mickael Fonvieille d'origine italienne. De père en fils, l'entreprise a bien grandi et s'est forgée une solide réputation sur Aix-en-Provence.

Depuis 2015, Mickael, le petit-fils s'est lancé lui aussi. Désormais installé à Meyrargues, il compte aménager son atelier. Mickael est un touche à tout : baigné dans la rénovation et la maçonnerie depuis son plus jeune âge, c'est avec son père et son grand père qu'il a

appris le métier et le plaisir du travail bien fait.

Son crédo : le beau ! Rénovation, extension de maison, aménagement de véranda, façade, toiture, chantier clé en main, en somme du sur mesure en fonction des souhaits du client.

Mickael propose également des stages d'initiation pour ceux qui souhaiteraient se lancer dans les travaux et qui manquent de bases techniques notamment en sculptures sur bois, plâtres...

COM'CONCEPT INGENIERIE  
06 32 40 68 50  
mickaelfonvieille@gmail.com



*Douche à l'italienne*

## Les fèves et les délicieuses galettes "meyrarguaises" de la Boulangerie Angélico

A l'occasion de l'Épiphanie 2017, la boulangerie Angelico, tenue par Sandra et Gilles Angelico propose une série de fèves uniques et spécifiques à la commune de Meyrargues.



En effet, 5 fèves originales ont été réalisées à partir des cartes postales choisies par Francis Brun, Meyrarguais bien connu sur la commune.

Francis Brun est en fait un fidèle client de la boulangerie.

Aussi, à l'occasion de l'une de ses visites, Sandra lui a demandé de sélectionner quelques cartes postales anciennes pour réaliser ces fèves.

Rappelons que Francis Brun (dont le père a été Maire de 1945 à 1953 et le grand père 1er adjoint en 1919), est né à Meyrargues en 1935,

dans les murs du Bar de la Poste.

Passionné depuis sa plus tendre enfance par l'histoire de notre village, il n'a eu de cesse de collectionner les posters et cartes postales anciennes, traces de l'histoire de la commune, mais, surtout des familles depuis des décennies. Un joli coffret de 5 fèves est ainsi disponible à la boulangerie et une fève est bien entendu glissée dans chaque délicieuse galette préparée par Gilles et son pâtissier, Serge Cid.

Boulangerie Angélico

7 av. de la République - 04 42 57 57 96

## Aux quatre saisons : votre tout nouveau primeur

Installés depuis le 21 décembre, Audrey et François vous accueillent dans leur magasin où l'offre de produits frais et régionaux est large. Vous pourrez y trouver un large choix de confitures, vins, tous sélectionnés avec soin par François dans le métier depuis plus de 25 ans.

La quasi-totalité des produits primeurs est issue de l'agriculture française, achetée directement chez les producteurs régionaux.

Une adresse incontournable où vous prendrez très facilement vos nouvelles habitudes.

**Les 4 saisons : RD96 - à côté du traiteur.**



## GDJ, une association qui apporte la Culture devant votre porte

Andréa, Julien et Nicolas, les fondateurs de cette toute jeune association sont certes, cousins dans la vie, mais ils ont surtout une envie sans limite de rapprocher la Culture dans les petites communes.

Comme nous l'explique Andréa : *"Souvent, certains disent que les événements culturels sont à Paris, Marseille ou Aix... Nous, nous pensons, qu'avec de la bonne volonté, on peut proposer des événements artistiques, culturels, musicaux dans nos petites communes. D'où, notre idée de créer GDJ en mars 2016 qui propose des activités culturelles dans des lieux atypiques, tout près de chez vous."*

Dès octobre 2016, nous avons organisé une série d'ateliers autour du Yoga au cœur du vignoble du Château de Vauclaire. Ce sont plus de 30 personnes qui ont assisté à nos séances et ont découvert une nouvelle approche artistique et musicale du Yoga.

En novembre dernier, nous avons également organisé une soirée concert avec le groupe « Crescentox » (musique électronique) à laquelle plus de 160 personnes ont participé au Domaine St Bacchi à Jouques.

Notre but est de participer à l'élaboration des événements proches de chez vous et ainsi dynamiser nos territoires éloignés des grandes villes en apportant de nouvelles activités dans des lieux originaux. Cela permet l'accès facilité à la culture, mais aussi de mieux faire connaître ou découvrir des sites méconnus.

Et nos idées sont sans limite : cinéma en plein air, soirée concert pour les familles, des lotos dont un le 26 mars prochain...

Si vous êtes intéressés, rejoignez-les.

L'association recherche des bénévoles et des mécènes !

Tel : 06 58 68 13 96 - gdj.asso.festival@gmail .com



## Adrien, ou le parcours positif d'un adolescent qui se cherche

**14-16 ans ! Un âge difficile où fréquenter l'école n'est pas forcément un but en soi. Adrien, jeune martégais en fait le dur apprentissage. Il aurait pu mal tourner ! Et c'est le Ball-trap qui lui a redonné une motivation personnelle.**

Depuis 2 ans, ce jeune homme s'est trouvé une discipline sportive qui l'intéresse et qui le motive. Bien encadré, Adrien est aujourd'hui bien dans ses baskets et se paie le luxe d'être sur les marches du podium de la Ligue Provençale et appartient à l'élite de la Fédération Française de Ball Trap.

Adrien s'entraîne à Meyrargues 1 fois par semaine, le mercredi ou le samedi. Suivi de près par Michel Saal, le Président, *"ce minot, mérite bien d'être accompagné."*

*Il s'entraîne dur et il est volontaire. Sa maman, Laurence, est aussi pleine de courage et accompagne de son mieux son fils."*

L'association de Ball-trap de Meyrargues compte 72 licenciés dont 10 % de femmes.

« Nous prêtons les fusils la première année, puis chacun peut acheter ses cartouches et son équipement par la suite. Nous organisons également des soirées nocturnes comme notamment celle de la Saint Louis fin août. Nos pas de tir sont équipés du tir au sanglier courant, système très apprécié de nos amis chasseurs ».

Ball Trap de Meyrargues

Tel : 06 16 76 82 31

[www.balltrapmeyrargues.com](http://www.balltrapmeyrargues.com)



## Les Champions de kick boxing sont Meyrarguais



**Sithana et Samy, deux jeunes Meyrarguais viennent d'être sacrés champions PACA de Kick Boxing et sont sélectionnés pour les championnats de France.**

Sithana Coste (cadet -67kg) et Samy Derraz (benjamin -52 kg) sont devenus fin 2016 champions PACA en Kick Boxing lors des championnats organisés sur Marseille. Ils sont également sélectionnés pour les championnats de France.

Dernièrement, Sithana a combattu en K-1 rules lors des sélections nationales IKSA "Nord vs Sud". Sa victoire lors de cette rencontre lui vaut d'être retenu pour de prochaines rencontres

internationales notamment en Espagne et Pologne.

Juste avant les fêtes de fin d'année le jeune Sithana Coste a participé au Championnat PACA de Muay Thai.

Une année à venir bien remplie pour le club High Kick Boxing de Meyrargues qui présentera dès janvier plusieurs boxeurs pour les championnats de K-1 rules, afin de renouveler les exploits passés où nos athlètes ont été vice-champions de France dans leur catégorie.

## Nos joueurs de foot tout en bleu !

**Ce sont quelques 70 minots de l'Avenir Sportif Meyrarguais (ASM) qui se sont vus remettre un équipement complet de sport : survêtement, doudoune et sac de sport pour démarrer la saison dans les meilleures conditions !**

C'est grâce à la générosité d'un papa, bien impliqué avec ses 3 enfants dans le club de foot de notre village qu'a été financé tout cet équipement aux couleurs du club.

Merci à Emmanuel Ricchiuto, dirigeant de la société aixoise "Audit La Maison du Diagnostic" spécialisée en diagnostics immobiliers, pour sa générosité !

Cette saison s'ouvre ainsi sous les meilleurs auspices.

En raison du manque de joueurs dans les catégories supérieures, le club n'a pas pu "monter une équipe fanion".

Mais, grâce à la centaine de licenciés (dirigeants compris) de l'ASM - une des associations sportives les plus anciennes du village (1929) - le club continue de briller sur son territoire.

Quatre catégories seront présentes sur les stades de la région cette saison : les U6-7, U8-9, U10-11 où 2 équipes ont pu être constituées, et les U12-13 encadrées par l'incontournable président !

Bravo et merci à tous ces bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps pour que nos enfants s'épanouissent dans l'esprit d'équipes... et longue vie à l'ASM !

ASM : 06 21 80 94 54



Merci à AUDIT LA MAISON DU DIAGNOSTIC

<http://www.audit-dtie13.fr/>

04 13 41 60 14 / [contact@audit-dtie.fr](mailto:contact@audit-dtie.fr)



## Demande de subvention en ligne

Le dossier de demande de subvention pour les associations est en ligne depuis le 5 janvier. Toute demande incomplète ne pourra être étudiée. Les dossiers devront être rendus avant le 20 février 2017 en mairie. [www.meyrargues.fr](http://www.meyrargues.fr)

## Les sapeurs-pompiers ont fêté Sainte Barbe



Après les dépôts traditionnels de gerbes de nombreuses décorations ont été remises en présence de nombreuses personnalités, notamment, Fabrice Poussardin premier adjoint au maire représentant Mireille Jouve Sénateur-Maire de Meyrargues, Jean-David Ciot Député-maire du Puy Sainte-Réparate et la Conseillère Départementale Patricia Saez.

Organisée par le commandant Faure-Gignoux, l'adjudant-chef Frédéric Pappalardo et le lieutenant Rondet Ginter cette cérémonie a été l'occasion de souligner le courage et l'engagement désintéressé de ces hommes qui représentent un exemple pour la collectivité. Les conditions climatiques n'ont pas facilité la tâche des sapeurs-pompiers.

On a compté plus de 1500 interventions pour lesquelles les effectifs meyrarguais ont été extrêmement sollicités.

Ils ont travaillé sur les incendies du département, notamment celui des zones de Rognac, Vitrolles et les Pennes-Mirabeau (2700 hectares ravagés par les flammes).

Le centre de Meyrargues a accueilli cette année des nouveaux venus mais aussi le départ à la retraite du sergent-chef Dominique Guermoud.

Médaille d'honneur Échelon vermeil : adjudant-chef Stéphane Carol, sergent-chef Patrice Court.

Médaille d'honneur Échelon argent : adjudant Jérôme Bourdarel, sergent-chef Eddy Benali.

Grade d'adjudant-chef : Conrad Cid Nabil Smati.

Grade d'adjudant sergent-chef : Nicolas Cazave.

Grade de sergent-chef : Eddy Benali, Aurélien Bertin, Caroline Damon, Stanislas Forestier, Florian Gallis, Vincent Leger, Michel Rouaiguia, Fabrice Salvatet, Jean-François Varini.

Grade de caporal : Corentin Barguillet, Sylvain Bournazel.

Grade de sapeur 1<sup>e</sup> classe : Gaëtan Heim, Auriane Roustanet, Kevin Sanchez.

## Les actions de fin d'année du CCAS

2016 s'est terminée à Meyrargues dans la bonne humeur avec le goûter offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

Plus de 100 personnes ont pu danser au son de l'orchestre venu interpréter les standards musicaux pour toutes les générations. Cette année, les chants de la chorale de l'Âge d'Or conduite par Élisabeth Froux ont entraîné les chanteurs dans leur sillage. Le goûter offert a été apprécié et chacun est reparti avec, en cadeau, une jolie plante.

Ce sont 155 personnes seules et 64 personnes en couple qui ont reçu le colis remis par Andrée Lalauze, adjointe au maire, responsable du CCAS et de nombreux élus.



## Un devoir de mémoire pour que nos enfants se souviennent

Après un émouvant rappel de l'Histoire de Meyrargues par Philippe Mioche, Pierre Bertrand, Adjoint aux travaux et aux forêts a évoqué : « Célébrer le 11 novembre, fêter l'Armistice de 1918, c'est, d'abord commémorer la fin d'un conflit qui fût au début du siècle dernier le plus terrible et le plus meurtrier de l'Histoire du monde : 40 millions de victimes civiles et militaires, 19 millions de morts, 21 millions de blessés, 27% des jeunes français de 18 à 27 ans décimés, des milliers d'autres victimes civiles et militaires en marge des combats.

*Il est primordial d'entretenir le souvenir de toutes ces victimes et de leurs familles dont les vies se sont brisées. Nous savons bien que ne suffisent pas pour cela les longues listes de noms gravés dans la pierre de nos Monuments aux Morts. Il nous appartient d'aller plus loin, d'associer le souvenir des victimes et la connaissance des causes, les circonstances et les conséquences de cette guerre... c'est un devoir pour la mémoire et donc pour l'Avenir de nos enfants. »*



## Abderrahmane AZAZ, un héros de 83 printemps

**Meyrarguais depuis 54 ans, Abderrahmane est un homme discret ! Il porte fièrement sur son torse 4 médailles, preuves de son courage dans les affrontements qui eurent lieu lors de la guerre d'Indochine en 1952.\***

Il a à peine 20 ans quand l'Armée française l'affecte à la 3ème compagnie de tirailleurs à Saïgon. Il sera sur le front à Hanoï, Diên Biên Phu pendant plus de 6 mois. Il subit, comme ses camarades de combats les attaques des avions qui feront tant de victimes.

En parallèle, il est recruté et devient infirmier. Il participera activement à l'évacuation de milliers de blessés.



Arrivé en Métropole en 1961, il s'installe d'abord avec sa femme dans les environs de Gap, puis déménage à Meyrargues où il décide de s'installer comme maçon. Avec Drrai Rebai, son épouse, ils auront 6 enfants (4 garçons et 2 filles), tous nés à Meyrargues. Aujourd'hui, il est l'heureux grand-père de 18 petits enfants.



\*La guerre d'Indochine est un conflit armé qui se déroula de 1946 à 1954 en Indochine française. Il aboutit à la dissolution de cette fédération, ainsi qu'à la sortie de l'Empire colonial français des pays la composant et à la division en deux États rivaux du territoire vietnamien.

Ce conflit fit plus de 500 000 victimes.

## Alyssia, une critique culturelle en herbe

**Cette 1<sup>ère</sup> édition du festival de théâtre amateur du Val de Durance a refermé le premier chapitre de son histoire et a réussi le pari de faire du théâtre un loisir pour toutes les générations.**

Non content d'avoir attiré un public nombreux, ce tout nouveau festival a conquis petits et grands. Comme en témoigne l'histoire d'Alyssia et Christiane.

"Une grand-mère a partagé avec sa petite fille de 9 ans durant les deux week-ends les 9 spectacles, au cours desquels elles ont partagé les émotions, les rires et les appréciations post représentations. Un joli moment de partage et une belle complicité entre deux générations.

Alyssia jeune écolière de CM1, habitante de Meyrargues, nous explique : *"J'ai aimé l'ambiance qui règne dans les salles de spectacle, la musique, les costumes, tout cela est bien rigolo ! Mais, le mieux était de pouvoir partager ces sorties avec ma Mamie"*.

Cela fait trois ans qu'Alyssia vient régulièrement au théâtre. Elle envisage de faire du théâtre un loisir récurrent et



pourquoi pas participer au prochain festival de Pertuis. Et quelle n'a pas été sa surprise quand les acteurs de la dernière pièce lui ont demandé de faire une photo avec la troupe en tant que "Mascotte" de ce 1<sup>er</sup> festival ! Elle avait, c'est sûr, des étoiles plein ses jolis yeux.

Festi'valdedurance a un projet pour 2017/18 : créer des cours de théâtre avec un intervenant pour les enfants. Contacter : [festi.val.de.durance@gmail.com](mailto:festi.val.de.durance@gmail.com)

## Une page se tourne à l'APEM

**Elle fait partie de ces personnes discrètes mais présente et fiable qui, au quotidien, contribue à la vie du village en toute humilité et dont le travail est incroyable...**

Fatima Bouaziz, depuis de nombreuses années, s'implique dans la vie de l'école, de son quartier et plus largement du village.

Elle a ainsi participé, il y a 9 ans, à la création de l'association des Parents d'Élèves de Meyrargues (APEM) et n'a eu de cesse, toutes ces années, de contribuer à la mise en place de nouvelles actions.

Depuis 2012, elle en assurait la Présidence et c'est avec une implication sans faille qu'elle et toute son équipe, en partenariat étroit avec les écoles et la Mairie, ont ainsi mis en place des ventes de crêpes pour participer au financement des sorties

scolaires de l'élémentaire, la kermesse des écoles, le carnaval des écoles, la participation au financement de spectacles ou encore d'acquisition de matériels pour les écoles, la vente de gâteaux pour financer la permaculture à la maternelle, les chocolats chauds, les lotos et, en janvier 2016, la toute dernière née : la boum "galettes des rois" pour les enfants des écoles, qui a connu un véritable succès.

Appréciée pour son sérieux, son anticipation et son dynamisme, elle a décidé aujourd'hui de s'orienter vers d'autres horizons sans pour autant diminuer son implication auprès des enfants puisqu'elle propose

notamment des activités périscolaires.

En souhaitant que la nouvelle équipe de l'APEM poursuive les actions mises en place pour le bien être de nos enfants et de notre village. Un grand merci à Fatima et toute son équipe pour le travail conduit toutes ces années, avec implication et rigueur, dans la confiance, et en lui souhaitant une très bonne route pour la suite !



## Carnets de route : partir à l'aventure...

L'association Synthèse a proposé cet hiver une exposition originale intitulée "Carnets de Route" .

Constituée de dessins de Marie Perrottet et Bertrand Fayard, de nombreux visiteurs ont pu apprécier cette invitation aux voyages depuis la magnifique Cave, au pied du château.

+ Infos : Association Synthèse - 06 77 16 68 88

Photo : Xavier de Jauréguiberry



## Le PLU à l'enquête publique

*Le PLU sera enfin mis à l'enquête publique en février.*

### **Pourquoi est-ce si long ?**

Le projet de PLU a été arrêté le 26 juin dernier puis a été transmis aux personnes publiques associées qui disposaient de trois mois pour formuler leur avis. Il a également été soumis à l'avis de l'Autorité Environnementale.

Les études complémentaires de ruissellement prévues dans le dossier d'arrêt de PLU ont bien démarré en octobre (septembre étant consacré aux levés topographiques) et viennent à peine de s'achever. Chaque étape devait être parfaitement finalisée pour pouvoir démarrer l'enquête publique !

### **Le moment de l'enquête publique**

L'enquête publique débutera le 6 février pour une durée d'un mois.

Le dossier sera constitué du projet arrêté en juin, tenant compte des avis des personnes publiques associées.

L'État à travers ses différents services a déjà donné un avis favorable au PLU de Meyrargues, assorti d'un

certain nombre de remarques ou de recommandations.

Ce dossier comportera aussi les réponses apportées par la commune aux différents avis.

De plus, il sera consultable en mairie avec un registre où chacun pourra écrire ses remarques ou doléances. Un commissaire enquêteur tiendra des permanences en Mairie. Les dates seront disponibles sur [www.meyrargues.fr](http://www.meyrargues.fr), sur le panneau lumineux et les panneaux d'affichage.

Ensuite, le commissaire enquêteur a un mois pour rédiger son rapport.

Enfin, le bureau d'étude fera les dernières modifications avant l'envoi à la Préfecture.

Le PLU devrait normalement être approuvé début juin.

### **Ce qui va changer en 2017 - 2018**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018 la compétence urbanisme "Volet PLU" sera alors transférée à la Métropole. Les PLU seront alors intercommunaux.

En matière d'élaboration de PLU, la commune reste toutefois compétente durant l'année 2017.

Il est à noter que le volet instruction du droit des sols ne sera pas transféré à la Métropole en 2018. La commune en garde la compétence de plein droit, c'est à dire que les déclarations préalables et les permis de construire resteront instruits sous l'autorité du maire.

Seul bémol, mais qui sera géré par les services instructeurs, le 24 mars 2017 le POS devient caduque par la loi.

Or, comme le PLU ne sera pas encore approuvé à cette date, il y aura une période transitoire d'environ deux mois pendant laquelle le règlement national d'urbanisme s'appliquera.

Aussi, si vous avez des projets de travaux ou de construction, nous vous invitons à vous rapprocher du service urbanisme ou de Mme Sandra Thomann, adjointe à l'urbanisme, afin de gérer au mieux cette période transitoire.



## Plateau de la Plaine : où en est on ?

Une partie du plateau de la Plaine devrait accueillir le déplacement du stade et des autres équipements (cours de tennis, vestiaires, salle polyvalente).

Les études "faune et flore" se sont déroulées sur un an et sont aujourd'hui terminées. Le permis d'aménager et

l'autorisation de défrichement ont pu ainsi être déposés avant Noël. Le temps d'instruction est de 6 mois car il s'agit d'un Établissement Recevant du Public.

Une fois ces phases administratives passées, il sera alors temps de passer à la phase travaux !

## Une jolie Vallée pour une découverte instructive

**Plus de 150 écoliers de Meyrargues ont découvert les histoires romanesques de Dartagnan et des trois mousquetaires, le tout transposé à notre époque, sous forme d'une comédie musicale filmée.**

Certains écoliers ont bien aimé, d'autres plus sceptiques, ont été déstabilisés par ce documentaire « où les personnages chantaient tout le temps ! »

Et c'est bien le parti pris de Gaël Lepingle, le réalisateur, d'avoir filmé une chorale du Tarn pour présenter les aventures merveilleusement écrites par Alexandre Dumas. On y chante, on y raconte dans des décors et des vêtements d'aujourd'hui une histoire du XVII<sup>e</sup> siècle. Le réalisateur a suivi pendant plusieurs semaines les comédiens/chanteurs jusque dans leurs foyers, leurs entreprises pour nous faire mieux comprendre leur quotidien fait de répétitions (en voiture, en faisant la cuisine...) et de spectacles.

Nos écoliers ont ensuite pu poser leurs nombreuses questions, préparées en classe. Gaël a ainsi précisé que son métier est à la fois écrivain de cahiers musicaux pour des chorales et réalisateur de film.

Il a expliqué simplement quelques aspects techniques du montage vidéo, présenté son équipe et les difficultés de filmer des chanteurs en milieu extérieur.

Vu le nombre important de questions posées, la découverte était enrichissante !



Les ateliers "en attendant Noël" à la médiathèque ont fait le plein d'enfants. Contes, jeux, après-midi musicales et autres histoires ont fait rêver nos petits... Des moments merveilleux et des souvenirs plein la tête.



## SAMEDI 4 FÉVRIER

ROMEO ET JULIETTE adapté par la compagnie "Le Mille-Feuille"

*"Nous avons imaginé jouer "Roméo et Juliette" dans un monde où la science et le virtuel seraient parvenus à maîtriser les sentiments amoureux. Le hasard, l'inconnu, la nature n'ont plus leur place, tout est décidé à l'avance, comme les rôles au théâtre."*

Voilà ce qui fait l'originalité de la pièce adaptée par la compagnie Le Mille-Feuille.

Trois comédiens sur scène font ainsi revivre la scène de Shakespeare en passant de la marionnette à l'incarnation, de la danse au masque, de la fiction à la réalité du plateau et, c'est une véritable histoire qui se crée alors : un amour interdit qui cherche à décrypter les pièges du théâtre pour pouvoir exister.

L'issue est incertaine...

► Samedi 7 février à 18h, à la salle des fêtes. Spectacle offert par le territoire du Pays d'Aix. Entrée libre. Résa : [andree.lalauze@meyrargues.fr](mailto:andree.lalauze@meyrargues.fr)



## SAMEDI 11 MARS

### LE DERNIER DES HOMMES

L'homme est âgé et travaille comme portier dans un grand hôtel. Un jour, sa superbe livrée lui est retirée pour être donnée à un plus jeune. Le voilà muté à l'entretien des toilettes...

Voici l'histoire ancienne et actuelle, universelle, de ce qu'il vit comme sa déchéance.

Tourné à Berlin en 1924 dans une lumière crépusculaire, "le dernier des hommes" consacre le talent de F.W. Murnau comme réalisateur.

La compagnie Cartoun Sardines revisite le film avec son énergie communicative.

Se glissant délicatement entre l'écran et nous, avec acteurs et instruments, elle joue sa propre pièce pendant la projection du film, dialogue avec lui, s'en amuse et fait parler ce chef-d'oeuvre expressionniste du cinéma muet. Les comédiens brulent, manipulent, jouent tous les personnages et bousculent l'intrigue en se l'appropriant.

C'est tout un monde intermédiaire, musical et théâtral, qui s'ouvre à nous. Drôle, intelligent et magique.

Notre regard va et vient du film à la scène, emporté par les intensités qui se combinent, pour une expérience de ciné-théâtre.

Avec la participation financière du Conseil Départemental Entrées : 5 € et 2 € pour les moins de 18 ans

+ Infos et réservations : [andree.lalauze@meyrargues.fr](mailto:andree.lalauze@meyrargues.fr)



## SAMEDI 8 AVRIL



### EXPOSITION-ATELIERS - VUE DU CANNET OEUVRE DE PIERRE BONNARD

ARTESENS présente cette peinture et explore ce paysage du midi de manière sensible par le biais d'ateliers en faisant appel au toucher, à l'odorat, au goût et à l'ouïe.

Lors de l'atelier, il sera ensuite demandé aux participants de reproduire une partie de ce

tableau à l'aide de pastels.

Le matériel est fourni.

Du 3 au 7 avril, ateliers réservés aux écoles de Meyrargues.

Le samedi 8 avril tous les Meyrarguais sont invités à y participer entre 10 h et 13 h.

Participation libre sur réservation auprès de la Médiathèque.



Retrouvez dans chaque édition une tribune permettant aux élus de la majorité et de l'opposition de s'exprimer.

## Logements sociaux, des actions valent mieux que des mots...

En vertu de la loi du 13 décembre 2000 dite loi SRU, solidarité et renouvellement urbains : "chaque commune membre d'une agglomération urbaine doit se doter d'ici à 2020 de 20 % de logements sociaux au regard du nombre de résidences principales.

Cette loi vise à susciter la création d'Habitats à Loyer Modéré là où ils ne sont pas assez nombreux, afin qu'ils soient mieux répartis sur le territoire". La loi de mobilisation foncière du 18 janvier 2013 portée par Cécile Duflot, alors ministre du logement a renforcé cette obligation et porté ce seuil à 25 % pour certaines communes de plus de 3 500 habitants.

Certaines communes sont en conformité avec cette obligation. D'autres ne respectent pas toujours ces obligations, et sont "pénalisées financièrement" afin de participer de façon globale au financement du logement social.

Meyrargues fait partie des 42 communes du département des Bouches du Rhône qui sont dites "carencées". De ce fait, notre commune doit s'acquitter d'une pénalité annuelle de l'ordre de 80 000 euros, ce qui n'a rien de négligeable dans le budget communal.

Avec 189 logements sociaux, (soit un peu moins de 12 %) la commune a dû mettre en place une vraie stratégie à travers son Plan Local d'Urbanisme et un contrat de mixité sociale. Pour ne plus payer d'amende la loi nous imposerait la création de 250 logements sociaux sans pour autant construire d'autres types de logements.

Ce qui est complètement irréaliste et non souhaitable. Certains utilisent le sujet pour alimenter les craintes...

Notre projet politique est donc de produire du logement social de manière équilibrée pour répondre aux besoins de nos jeunes couples et de nos personnes âgées. Cette politique passe avant tout par la préservation de notre qualité de vie et la recherche d'une qualité urbaine et architecturale.

Nous espérons ainsi répondre en partie à la carence, diminuer notre pénalité en mettant à disposition certains biens communaux dont la valeur ira en déduction de la pénalité.

En conclusion, nous souhaitons créer un nombre cohérent de logements sociaux pour notre ville en tenant compte des besoins réels des Meyrarguais, et en mesurant l'impact financier de ces constructions sur le budget communal.

Meyrargues, comme beaucoup de communes voisines (Venelles, Peyrolles, Le Puy Ste Réparate, Jouques) a signé un contrat de mixité sociale (CMS) en 2016 avec M. le Préfet, afin que l'État nous accompagne au mieux dans cette création de logements sociaux.

Pour mémoire, ce sont près de 20 logements sociaux qui verront le jour dans les 2 ans à venir : maison de M. Garcin, ancienne Caisse d'Épargne et Château...

Ceci est notre position d'Élus responsables !

L'équipe majoritaire du conseil municipal  
"Meyrargues Demain"

## Non aux zones « Naturelles » qui n'en sont plus !

Vouloir rendre à la nature une grande zone d'habitations n'est ni sérieux ni crédible ! L'habitat dans les quartiers ouest ne date pas d'hier. Depuis maintenant quarante ans, le développement des quartiers ouest a été bénéfique pour le village en permettant une augmentation et une diversification de la population meyrarguaise. Ces quartiers représentent près de 120 hectares et abritent plus de 350 villas. Peut-on alors admettre que ces hectares, construits durant des décennies et habités aujourd'hui par plus d'un tiers des Meyrarguais, se retrouvent du jour au lendemain, dans le projet de PLU de la commune, en zone naturelle ? Nous disons non !

Pourquoi la majorité municipale n'a-t-elle jamais anticipé le devenir de ces quartiers ? Où en sont les études sur les risques naturels ? Toujours à la traîne. Aujourd'hui certains habitants apprennent par pur hasard que leur maison se trouve désormais en zone inondable et qu'ils ne peuvent plus effectuer la moindre extension ni même un embellissement. Naturelle et inondable, n'est-ce pas une atteinte aux droits des propriétaires ?

Pourquoi ne pas avoir envisagé et défendu l'aménagement économique du secteur de l'Espougnac ? Ce secteur stratégique pouvait servir de départ pour une viabilisation future. L'alimentation en eau potable et le développement, à terme, de l'assainissement collectif dans les quartiers ouest devraient être une priorité. C'est un confort de vie. Cela permettra surtout de mobiliser les moyens afin d'assurer efficacement l'entretien des routes, des voiries et surtout la sécurisation des accès.

Nous demandons à la majorité municipale du courage politique et de la volonté en vue de répondre aux besoins réels de la population. Non à ces zones naturelles qui ne feront qu'accroître l'isolement des quartiers ouest. Défendons ensemble l'unité du village. Car l'unité dans la diversité crée la force dont nous avons besoin, dans les années à venir, pour que Meyrargues retrouve la vie. Que l'année 2017 remplisse votre vie d'amour, de paix, de santé, de volonté et de force pour que s'accomplisse le meilleur pour chacun. Bonne et heureuse année à tous.

Gilbert Bougi, Gisèle Speziani,  
Stéphane Depaux et Carine Medina

Mail : parlons.meyrargues@gmail.com / Tél : 06 13 92 02 41

**MAIRIE** : 04 42 57 50 09 ou [accueil@meyrargues.fr](mailto:accueil@meyrargues.fr)  
Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h  
Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

**CCAS** : 09 71 09 55 14 - [ccas.emploi@meyrargues.fr](mailto:ccas.emploi@meyrargues.fr)  
Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30  
Vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

#### PERMANENCES :

**CAUE** : 04 42 57 50 09  
Ivan Di Pol : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois, sur rdv  
**ABF** (Architecte des Bâtiments de France)  
Cécile Raffier : 04 42 57 50 09 sur rdv  
**MISSION LOCALE** : 04 42 61 92 50  
le mercredi matin sur rdv  
**CONCILIATEUR DE JUSTICE** : 04 42 57 50 09  
le 3<sup>e</sup> jeudi du mois sur rdv  
**ADAR** : le mercredi de 14h à 16h  
**ASSISTANTE SOCIALE** : 04 13 31 84 10 sur rdv

#### PERMANENCES :

Maire : sur rdv à [mireille.jouve@meyrargues.fr](mailto:mireille.jouve@meyrargues.fr)  
Urbanisme : Sandra Thomann : sur rdv à l'accueil  
CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rdv auprès du CCAS : 09 71 09 55 14  
Député d'Aix et du pays d'Aix :  
Jean-David Ciot : 04 42 38 50 82  
Conseillère départementale :  
Patricia Saez : [patricia.saez@cg13.fr](mailto:patricia.saez@cg13.fr)

### VACANCES SCOLAIRES

Fin des cours : samedi 11 février 2017  
Reprise des cours : lundi 27 février 2017

#### URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25  
Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82  
Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766  
Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00  
Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42  
Samu : 15  
Pharmacie du village : 04 42 57 50 16  
Pharmacies de garde : 3237  
Infirmières : Anne Defoug : 06 14 47 89 89  
Isabelle Maillard : 04 42 96 57 36  
Catherine Martin : 04 42 57 50 18 - 06 26 60 47 74  
et Elodie Simonet-Delaunay : 06 98 96 44 80

#### DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.  
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Dimanche et jours fériés de 9h à 12.

#### MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 / [mediatheque@meyrargues.fr](mailto:mediatheque@meyrargues.fr)  
Mardi : 16h à 18h  
Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 18h  
Jeudi : 16h à 18h  
Vendredi : 16h à 19h  
Samedi : 9h à 12h

#### ÉCOLES et SERVICES MUNICIPAUX :

Élémentaire : 04 42 57 51 56  
Maternelle : 04 42 57 53 22  
Crèche : 04 42 63 47 52  
Centre de loisirs : 06 29 21 30 64  
Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64  
Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21  
Réservations de salles directement sur [meyrargues.fr](http://meyrargues.fr)  
ou au 04 42 63 47 03 - 06 16 82 13 88  
ou par mail : [gymnase@meyrargues.fr](mailto:gymnase@meyrargues.fr)

#### DIVERS :

Correspondante locale du journal La Provence :  
[josiane.jadeau@orange.fr](mailto:josiane.jadeau@orange.fr) - 06 71 97 58 19  
Sécurité sociale : Permanence en mairie de Peyrolles au 04 42 57 80 05, les mardis et jeudis de 8h à 11h30.  
Service communication : 04 42 57 50 09  
[infosmairie@meyrargues.fr](mailto:infosmairie@meyrargues.fr)  
Bulletin d'informations municipales (Bim) :  
04 42 50 57 09 ou [bim@meyrargues.fr](mailto:bim@meyrargues.fr)

#### TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38  
Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

Florence Popescu : 04 42 63 49 05  
et Stéphanie Humbert : 06 29 61 10 41  
Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98  
Hervé Castel : 04 42 57 50 40  
SOS médecin : 04 42 26 24 00  
SOS vétérinaire : 04 42 59 90 62  
**SECOURS**  
Police : 17  
Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09  
Police municipale : 04 42 57 58 22  
[police@meyrargues.fr](mailto:police@meyrargues.fr)  
Pompiers : 18 ou 112 (portable)  
Urgence ERDF : 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

**ENCOMBRANTS** : Ils sont enlevés gratuitement le lundi matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Faire la demande en mairie la semaine précédente.  
Contact : 04 42 57 50 09.

## AU PROGRAMME

► **CONCERT HOMMAGE À MICHEL PETRUCCIANI**

Samedi 28 janvier à 18 h  
Salle des fêtes  
Entrées : 5 € et 2 € (- de 18 ans)  
+ Infos et réservations :  
andree.lalauze@meyrargues.fr

► **THÉÂTRE ROMÉO ET JULIETTE**

Samedi 4 février à 18 h  
Salle des fêtes - Entrée libre.  
+ Infos et réservations :  
andree.lalauze@meyrargues.fr

► **SOIRÉE DANSANTE DU LIGURES MOUNTAINS MEN**

Samedi 25 février à 20h30  
Salle des Fêtes  
Tel : 06 29 22 11 71

► **VIDE POUSSETTE DE PAMOJA**

Dimanche 5 mars de 8h à 14h  
Salle des Fêtes  
Mail : pamoja650@gmail.com

► **DON DU SANG**

Lundi 6 mars à partir de 15h  
Salle des Fêtes

► **LE DERNIER DES HOMMES**

Samedi 11 mars à 18 h  
Salle des fêtes - Entrée libre.  
+ Infos et réservations :  
andree.lalauze@meyrargues.fr

► **CONCOURS DE BOULES CIGALONS**

Samedi 15 et 22 avril  
Au Théâtre de Verdure

► **Élections Présidentielles 1er tour**

Dimanche 23 avril - Salle des Fêtes  
et salle des Oliviers

► **RÉUNION PUBLIQUE**  
Vendredi 28 avril à 18 h  
Salle des fêtes

► **HOMMAGE J. ARBAUD**



La municipalité et l'association Meyrargues Animations vous proposent deux marches :  
Samedi 29 avril : de Pertuis jusqu'à la Pichoto Bastido à Meyrargues  
Dimanche 30 avril : jusqu'à Sainte-Victoire  
+ Infos : Meyrargues Animations

► **CONCOURS DE BOULES CIGALONS**

Samedi 6 mai  
Au Théâtre de Verdure

► **Élections Présidentielles 2e tour**

Dimanche 7 mai - Salle des Fêtes  
et salle des Oliviers

► **COMMÉMORATION du 8 mai 1945**

Lundi 8 mai - Centre du village

► **FOULÉE SAINT CLAUDE**

Dimanche 14 mai  
Salle des fêtes et Théâtre de Verdure

► **LOTO DIAGONALE**

Dimanche 22 janvier à 15h30 - Salle des fêtes

+ Infos : 07 86 21 40 08

► **LOTO DU CAM CLUB AUTOMOBILE DE MEYRARGUES**

Dimanche 29 janvier à 17h - Salle des fêtes

+ Infos : 06 73 18 43 21

► **LOTO DE L'APEM**

05 février à 15h - Salle des fêtes

+ Infos : 06 15 88 26 98

► **LOTO DANSE TA VIE**

26 février à 15h30 - Salle des fêtes -

+ Infos : 06 16 58 36 57

► **LOTO DU TENNIS CLUB**

12 mars à 15h30 - Salle des fêtes

+ Infos : 06 29 53 21 09

► **LOTO DU JUDO CLUB MEYRARGUAIS**

19 mars à 15h30 - Salle des fêtes

+ Infos : 04 42 63 73 66

► **LOTO DU GDJ**

26 mars à 15h - Salle des fêtes

+ Infos : 06 58 68 13 96

► **MEYKUSTOM-DAY**

Dimanche 21 mai  
Théâtre de Verdure, Parkings  
Mairie

► **CABARET ALÉATOIRE**

par l'Atelier du Possible  
Samedi 27 mai 2017 à 20 h 30  
Salle des fêtes



Les périodes phares des cabarets, du Chat Noir de Bruant, Richepin et Jouy au café théâtre de Coluche, en passant par le Cabaret Voltaire dadaïste de Zurich et le Cabaret allemand des années 30. Un moment "artisticoludique" ne ressemblant à rien d'autre qu'à ce qui se fera dans l'instant.  
Entrée libre  
+ Infos et réservations :  
andree.lalauze@meyrargues.fr

## A la Médiathèque de janvier à mars

Durant le 1er trimestre, la médiathèque vous invite à de nombreux événements culturels.

- **Janvier** : Ciné des minots. Séances les vendredis 13, 20 et 27 à partir de 17h sur le thème des arts du cirque.

- **Février** : Découverte de la culture Japonaise - du 06 au 11.

- **Mars** : Printemps des poètes - du 13 au 17.

Les détails de la programmation avec dates et horaires vous seront confirmés par voie d'affichage en mairie, au sein de la médiathèque et sur le site internet.

